

[LES CLEFS DU SOCIAL] Regain de confiance des salariés envers les syndicats

Lors du passage de témoin entre Laurent Berger et Marylise Léon, la CFDT a organisé un grand rassemblement de militants le 21 juin. Cela a été l'occasion de publier un nouveau sondage Kantar [1] sur l'état d'esprit des salariés envers les syndicats en général et envers la CFDT en particulier. Si le sondage confirme sans surprise le soutien des salariés au mouvement d'opposition à la réforme des retraites, il enregistre aussi le regain de confiance des salariés vis-à-vis de ceux-ci et leurs attentes pour la suite.

Confiance vis-à-vis des syndicats mais pessimisme pour l'avenir

59 % des salariés font confiance aux syndicats pour défendre leurs intérêts en France. C'est 3 points de plus qu'en 2020 et surtout 10 points de plus qu'en 2019. C'est un peu moins net dans les entreprises : 56 % (+2 pts par rapport à 2020 et +7 pts par rapport 2019).

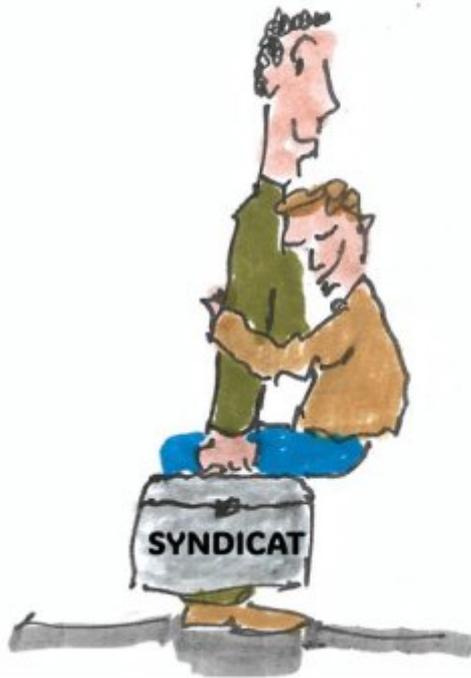
Toutefois, leur état d'esprit est particulièrement morose. Ainsi, ils sont 90 % à exprimer des sentiments négatifs contre 26 % des sentiments positifs [2]. Ils expriment de l'inquiétude (53 %), des difficultés (43 %) et de la lassitude (40 %). Le sentiment de colère est aussi à un niveau élevé (34 %). Ces sentiments négatifs sont partagés le plus souvent par les salariés des professions intermédiaires, des grandes entreprises et les femmes.

À la suite de la réforme des retraites, les salariés demandent que soient défendues des mesures sur la pénibilité (90 %), plus largement sur les conditions de travail (91 %) ou encore demandent des retraites au minimum au niveau du Smic (90 %).

Soutien nettement majoritaire à l'action contre la réforme des retraites

En juin 2023, après des mois de conflits, 64 % des salariés désapprouvent encore la réforme des retraites. 56 % des salariés ont une bonne image des syndicats. Sentiment partagé à plus de 60 % par tous les salariés sympathisants d'un syndicat, à l'exception de la CFE-CGC (29 % seulement). 53 % des salariés se sont sentis proches des syndicats durant cette période. Cela a été particulièrement le cas à plus de 70 % pour les sympathisants de Solidaires, de la CGT mais aussi de la CFDT.

Regain de confiance des salariés envers les syndicats



Les salariés sont plus partagés sur l'utilité de cette action syndicale : 51 % la jugent inutile parce qu'au bout du compte, la loi est passée mais 49 % la considèrent utile parce qu'elle a permis d'exprimer le mécontentement des travailleurs. Ce sont les sympathisants CFDT qui ont le plus jugé cette action utile (60 %), devant ceux de la CGT (58 %), à l'inverse de ceux de la CFTC (30 %).

En tous cas, les salariés considèrent que les syndicats ont exprimé les préoccupations des salariés (74 %). Ils ont bien expliqué le pourquoi d'une telle opposition à la réforme (69 %). Ils ont bien mené le mouvement (60 %) et ont semblé être ouverts au dialogue (62 %).

Pour la suite, les salariés souhaitent à 83 % que les syndicats soient mieux associés aux discussions pour préparer l'avenir. Ce sentiment est particulièrement fort chez les salariés des grandes entreprises et de la fonction publique. Ils considèrent que les syndicats ont un rôle à jouer dans la redéfinition des modes de travail et par conséquent que le rôle et les moyens des représentants du personnel soient renforcés. Ils soutiennent l'harmonisation des régimes de retraites (84 %). Ils veulent que les reconversions soient mieux accompagnées ou encore que les séniors soient aidés pour leur seconde partie de carrière.

Confiance en la CFDT et des attentes sur les thèmes du travail et du dialogue social

S'agissant d'un sondage commandé par la CFDT, il analyse aussi le niveau de confiance des salariés envers cette organisation et leurs attentes.

Le niveau de confiance de 59 % des salariés en France envers la CFDT a confirmé le niveau déjà atteint en 2022. C'est aussi 9 points de plus qu'en 2019. Dans les entreprises, son niveau de confiance avec 53 % a encore progressé d'un point (+8 pts par rapport à 2019). La CFDT a la confiance des salariés pour défendre les acquis des salariés (63 % contre 51 % en 2019), faire avancer le dialogue social (61 % contre 49 %) et conquérir de nouveaux droits (61 % contre 41 %).

Ils attendent la CFDT sur les terrains des conditions de travail (41 %) et du pouvoir d'achat (37 %). Ils souhaitent qu'elle négocie des accords avec le patronat (37 %) et qu'elle discute avec le gouvernement

(31 %). Maintenir l'unité syndicale après le conflit des retraites ne semble pas être une priorité pour les salariés (23 %), contrairement aux sympathisants CGT (34 %), ni encourager de nouvelles grands mobilisations (17 %).

Le regain de confiance vis-à-vis des syndicats qui, d'ailleurs, s'était constaté avant le conflit des retraites est en soi une bonne nouvelle pour les salariés, les entreprises et la démocratie sociale. Les salariés attendent maintenant que soient obtenus par la négociation des résultats positifs notamment sur les questions du travail et de la gestion des fins de carrières.

La mise en place d'un agenda social autonome avec le patronat puis avec le gouvernement et un dialogue renoué sont de nature, espérons-le, à favoriser le renouveau du dialogue social en France.

pouce en l'air

Liens utiles

[Regain de confiance des salariés envers les syndicats](#)

[Baromètre d'image de la CFDT - Rapport des résultats et visuels réseaux sociaux](#)